



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Plan de paix à Gaza

Question au Gouvernement n° 881

Texte de la question

PLAN DE PAIX À GAZA

Mme la présidente . La parole est à M. Michel Barnier.

M. Hadrien Clouet . Un expert de la censure !

M. Michel Barnier . Pendant que nous avons des débats nationaux – parfois même très hexagonaux, comme nous le constatons ces jours-ci –, le monde, autour de nous, continue de tourner et d'avancer, parfois plus vite qu'on ne le croit, parfois dans la bonne direction. C'est ce qui vient de se produire au Proche-Orient, où une lueur de paix et d'espoir s'est allumée, avec le retour des vingt derniers otages, même si nous pensons aussi à toutes celles et à tous ceux, nombreux, qui ne reviendront jamais.

Nous devons cette lueur à la forte détermination du président des États-Unis d'Amérique, aux pays de cette région ainsi qu'à la France, qui a coorganisé la conférence de New York. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes DR, EPR et Dem.*)

Cependant, cette lueur est très fragile. J'aimerais poser, sur ces enjeux, deux questions à M. le premier ministre. Tout d'abord – M. le ministre Barrot vient d'évoquer le sujet –, quelle part notre pays prendra-t-il, sur place, avec nos partenaires européens, à ce plan de paix, pour lui donner une vraie chance de durer ? Je pense à l'aide et à l'urgence humanitaires dans la bande de Gaza, au démantèlement effectif du Hamas, à la formation des forces de sécurité de l'Autorité palestinienne et, évidemment, à la reconstruction de Gaza, mais aussi, dans le même temps, aux garanties de sécurité que nous devons, de manière définitive, durable au peuple d'Israël, pour travailler à la perspective de deux États – l'État d'Israël et l'État de Palestine – vivant côte à côte en paix et se reconnaissant mutuellement.

Ma deuxième question, liée à la première, porte sur la recrudescence des actes et des paroles antisémites ici, chez nous, notamment depuis l'attaque terroriste du Hamas le 7 octobre 2023, avec, pour le seul trimestre... (*Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le micro de l'orateur. – Les députés du groupe DR applaudissent ce dernier.*)

Mme la présidente . Je rappelle que le temps de parole est de deux minutes sauf pour le premier ministre.

La parole est à M. le premier ministre.

M. Sébastien Lecornu, premier ministre . Vous l'avez dit, nous avons enfin abouti à un accord de paix, fruit de plusieurs mois de mobilisation de la communauté internationale et des pays de la région avec lesquels la France n'a jamais perdu le fil ni le contact. Nous sommes ainsi parvenus, progressivement, à entrer dans le jour d'après, avec bien sûr la part d'aléas que cela comporte et auxquels nous devons faire face dans un contexte d'urgences.

La première d'entre elles demeure l'urgence humanitaire, aussi bien s'agissant de l'alimentation que de l'accès aux soins. Je l'ai rappelé hier soir à un autre député : le fil conducteur de l'action de la France depuis de nombreux mois, y compris lorsque vous étiez le chef du gouvernement, est la possibilité donnée au ministère des affaires étrangères et au ministère des armées de procéder à un acheminement très important de denrées, de vivres et de médicaments. Nous poursuivrons dans ce sens, notamment avec le partenaire égyptien et dans le cadre des conférences évoquées à l'instant par Jean-Noël Barrot.

La deuxième urgence est la gouvernance du territoire palestinien. Cette question a déjà été abordée, je n'y reviens pas.

La troisième urgence est bien sûr la sécurité : désarmement du Hamas et capacité à faire monter en puissance des forces de sécurité palestiniennes. C'est indispensable pour la sécurité des civils mais aussi pour celle d'Israël. La France dispose des compétences nécessaires – forces armées et de sécurité intérieure – pour accompagner une telle formation et pour trouver un cadre avec nos partenaires britannique et américain, notamment au sein des Nations unies. J'ai cru comprendre, monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, que des réflexions étaient en cours, en tout cas qu'un brouillon de résolution était élaboré, débattu et étudié au Conseil de sécurité des Nations unies.

La deuxième question que vous avez posée – même si ceux qui suivent nos débats ne l'ont peut-être pas entendue – porte sur la lutte contre l'antisémitisme à l'intérieur de notre pays.

La triste réalité, c'est que les actes antisémites ont augmenté. Ils ont été multipliés par quatre depuis le 7 octobre 2023. La triste, et inacceptable, réalité, c'est que nos compatriotes de confession juive représentent 1 % de la population mais concentrent plus de la moitié des agressions à caractère religieux enregistrées par les forces de police et de gendarmerie et par l'autorité judiciaire.

Face à un tel constat, vous nous appelez à redire – comme vous-même l'aviez fait en tant que premier ministre – la détermination totale du gouvernement de la République à ne rien accepter, à ne rien laisser passer, à lutter par tous les moyens contre l'antisémitisme, aussi bien à l'école qu'en matière de politique pénale ou de sécurisation des lieux de culte. Mais – je veux le dire parce que c'est un combat que vous avez mené au cours de votre vie politique : aucun plan, aucune ligne budgétaire, aucune loi ne changeront rien au fait que ce combat est un combat pour la République, qui doit être mené par l'ensemble des groupes politiques de cette assemblée. *(Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, DR et Dem ainsi que sur plusieurs bancs des groupes SOC, EcoS et GDR.)* C'est bien là l'enjeu essentiel des semaines, des mois à venir : refuser l'antisémitisme et comprendre que lorsqu'on s'en prend à un juif de France, on s'en prend à la République ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, DR et Dem. – Mmes Dieynaba Diop et Ayda Hadizadeh applaudissent également.)*

Données clés

Auteur : [M. Michel Barnier](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 881

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 octobre 2025